

MAQUETTE

Nom du diplôme (sigle et développé) : DU JCCI Juridictions, crimes et contentieux internationaux

Niveau du diplôme : bac + 2

Ouverture en formation initiale / formation continue / Contrat de professionnalisation / Contrat d'apprentissage :
ouverture en formation initiale et en formation continue

Secteur disciplinaire SISE (voir annexe) : Droit – Sciences politiques

UFR :

Nom et coordonnées du Directeur : Benoît Habert, benoit.habert@univ-paris8.fr

Secrétariat en charge du DU ouvert en formation initiale : Martine Thierry, martine-thierry@univ-paris8.fr

Responsable scientifique et pédagogique (nom, statut et coordonnées) :

Agnès Gautier-Audebert, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 8, agnes.gautier-audebert@univ-paris8.fr

Co-responsable : Catherine Puigelier, Professeur de droit privé à l'Université Paris 8, catherine.puigelier@univ-paris8.fr

Coordinateur pédagogique (nom, statut et coordonnées) :

Agnès Gautier-Audebert, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 8, agnes.gautier-audebert@univ-paris8.fr

Co-responsable : Catherine Puigelier, Professeur de droit privé à l'Université Paris 8, catherine.puigelier@univ-paris8.fr

1

▪ **Présentation générale de la formation / Argumentaire** (Contexte actuel du champ / Problématiques professionnelles / Moyens mis en place dans cette formation pour y répondre)

Le contentieux international tel qu'il est envisagé dans ce DU relève du droit international public, à ne pas confondre avec le contentieux international privé ou encore le contentieux international des affaires.

En tant que matière spécialisée, elle se retrouve généralement dans des parcours de master.

Il existe donc peu de cursus uniquement spécialisés en contentieux international en comparaison avec le contentieux interne.

Il s'agit donc d'octroyer des connaissances complémentaires, une formation juridique additionnelle à des étudiants qui suivent des cursus plus généraux en droit, afin de faire connaître ou mieux faire connaître les crimes graves et les juridictions associées pour statuer sur la responsabilité tant des individus (responsabilité pénale) que des Etats, voire des organisations internationales.

L'actualité saisissante avec la guerre en Ukraine conforte l'idée qu'il faut enseigner cette matière pour mieux traduire ce qui s'y passe et envisager ce qui pourra se faire à l'avenir.

En effet, le contentieux international, souvent méconnu, permet de mieux comprendre le jeu des acteurs de la scène internationale (Etats et organisations internationales) mais pas seulement, les individus pouvant être considérés à la fois comme auteurs ou victimes, des règles internationales s'appliquant dans ces hypothèses.

Trois cours sont proposés pour permettre à des étudiants de compléter un cursus antérieur ou actuel : trois cours seulement qui peuvent facilement être suivis en présentiel en complément d'un autre diplôme.

En outre, ce cursus ouvre des portes sur le droit humanitaire, apportant des éléments complémentaires à toute formation dans ce domaine.

▪ **Publics concernés**

Cette formation s'adresse à des étudiants ayant déjà obtenu leur licence 2 et souhaitant approfondir et/ou acquérir des connaissances en contentieux international, en sus du contentieux interne (civil, pénal, administratif) étudié en général dans les cursus de licence et masters Droit, et pour préparer les concours de la fonction publique, l'examen du CRFPA et le concours de l'École nationale de la magistrature (ENM).

Les étudiants se destinant à travailler dans l'humanitaire peuvent aussi trouver un complément en suivant ce DU : c'est par exemple le cas de ceux qui suivent le Master ETT Etudes transnationales et transculturelles de l'Université Paris 8.

Un tel diplôme peut aussi apporter des connaissances supplémentaires dans le cadre la rédaction d'une thèse.

▪ **Critères d'admission**

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre : licence 2 obtenue, dans tous les domaines
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 1985) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées après exposé de leurs motivations et étude de la cohérence de leur projet professionnel, et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans tous les champs.

Dans les deux cas, l'admission se fait après sélection du dossier de candidature, puis entretien éventuel.

▪ **Objectifs de la formation**

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- 1- connaître les définitions des crimes les plus graves (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide, crimes d'agression) pour les différencier
- 2- distinguer les différentes juridictions en fonction des entités jugées (Etats, OI, individus), de leurs compétences matérielles (règles applicables) et territoriales (internationales, européennes, nationales)
- 3-connaître les règles d'engagement de la responsabilité des Etats, OI et individus

▪ **Débouchés professionnels et/ou universitaires**

Pour compléter des cursus de masters, en particulier le master JPP, Justice, procès, procédures, à l'Université Paris 8, dont les deux parcours de M2, Droit processuel et Institutions juridictionnelles et grands procès, insistent déjà sur le contentieux mais interne.

Le Master ETT Etudes transnationales et transculturelles ouvre également des portes sur l'humanitaire, ses étudiants cherchant à compléter leurs cursus par des matières juridiques (cours de Droit pénal international et européen en Master 2).

- **Contenu de la formation : Décrire les différents modules, leurs contenus, et lister les compétences développées dans chaque module**

Module 1. Le contentieux des crimes internationaux (21h)

Crimes les plus graves : crimes contre l'humanité, crimes de génocide, crimes de guerre, crimes d'agression

Définition

Juridictions compétentes

Compétences visées :

- distinguer les différents types de crimes graves
- associer les crimes aux juridictions qui statuent sur eux

Module 2. Le contentieux international et européen de la responsabilité des Etats (28h)

Conditions d'engagement de la responsabilité des Etats : violation, auteur, victime, préjudice, réparation

Juridictions compétentes :

Cour internationale de justice (ONU)

Cour européenne des droits de l'homme (CEDH du Conseil de l'Europe)

Compétences visées :

- connaître le contentieux de la responsabilité internationale en le comparant au contentieux interne
- acquérir les connaissances visant la procédure devant les juridictions compétentes
- comprendre les arrêts rendus par les juges (règles appliquées et raisonnement utilisé)

Module 3. Le contentieux de la responsabilité pénale des individus (35h)

Conditions d'engagement de la responsabilité des individus :

violation, auteur, victime, préjudice, réparation

Juridictions compétentes :

-juridictions nationales :

compétences territoriales, actives et passives

compétence universelle

-juridictions internationales :

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)

Cour pénale internationale (CPI)

-juridictions hybrides :

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC)

Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Juridictions spécialisées en Ex-Yougoslavie

Compétences visées :

- distinguer le contentieux entre Etats du contentieux visant les personnes physiques

-connaître les juridictions pouvant statuer sur les crimes graves commis par des individus (compétence, procédure, raisonnement)

Module 4 : évaluation

Oral

▪ **Méthodes pédagogiques**

Cours interactifs

▪ **Modalités de validation du diplôme**

Assiduité à tous les cours (attestations de suivi délivrables) : trois absences impliquent la défaillance et donc l'impossibilité de passer l'examen terminal.

Oral de 15 mn.

▪ **Jury du diplôme :**

Présidente : Agnès Gautier-Audebert

Membres : Catherine Puigelier et Benjamin Fiorini

▪ **Équipe pédagogique (intervenants contactés / pressentis) (noms et statuts)**

- Comité de pilotage :

Responsable pédagogique :

Agnès Gautier-Audebert, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 8

Co-responsable pédagogique :

Catherine Puigelier, Professeur de droit privé à l'Université Paris 8

- Enseignants-chercheurs titulaires et chargés de cours de l'Université :

Agnès Gautier-Audebert, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 8

Benjamin Fiorini, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 8

Catherine Puigelier, Professeur de droit privé à l'Université Paris 8

- Intervenants extérieurs :

Maître Vanessa Koum Dissake, Avocate au barreau du Havre, Docteur en droit, Présidente de Legalsup SAS

Nora Stirn, Docteure en droit, qualifiée (à la maîtrise de conférences), Enseignante à Sciences Po Paris - Campus Méditerranée

Aude Brejon, Docteur en Droit international public, Chargée de cours et chercheuse au CRDH Paris Panthéon Assas

Allassane Sagara, Docteur en Droit privé et sciences criminelles, Chargé d'enseignement à l'Université Paris 8

Informations générales

- Durée :
84h d'enseignement (12 x 7h = 84 HCM = 126 HTD) et 15 mn évaluation
- Dates : à partir de janvier 2025
- Périodicité : cours de 7h le samedi, soit 12 jours
- Effectif par promotion : entre 12 et 35
- Lieu : Université Paris 8
- Droits d'inscription : 1500€ en FC / 129 en FI

Commercialisation et démarches partenariales

▪ **Partenariats possibles ou déjà initiés**

- financiers / pédagogiques / logistiques / envoi de candidats / accueil de stagiaires en stage pratique / possibilités de recrutement)

DU compatible avec la licence de droit et les master de Paris 8

Master ETT Etudes transnationales et culturelles : étudiants souhaitant travailler dans l'humanitaire

- institutions et noms de personnes

▪ **Promotion de la formation par le responsable pédagogique et le coordinateur/partenaire :**

- manifestations (conférences, colloques, articles)

- réseau mobilisé

Promotion de la formation dès la licence en droit de Paris 8, puis en master de droit, et dans le master ETT

Associations : BDE, Lysias, Paris 8 La révoltée

Elus étudiants au Conseil d'UFR

Promotion via le site de Paris 8, Facebook, LinkedIn

- planning des rencontres promotionnelles

Annexe : Secteurs disciplinaires SISE

DISCIPLINE SISE		SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE	
01	DROIT - SCIENCES POLITIQUES	36 37 61	SCIENCES JURIDIQUES SCIENCES POLITIQUES PLURI DROIT – SCIENCES POLITIQUES
02	SCIENCES ECONOMIQUES - GESTION (HORS AES)	38 39 62	SCIENCES ECONOMIQUES SCIENCES DE GESTION PLURI SCIENCES ECONOMIQUES - GESTION
03	AES	40	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (AES)
04	LETTRES – SCIENCES DU LANGAGE – ARTS	17 18 19 20 21 64	SCIENCES DU LANGAGE - LINGUISTIQUE LANGUES ET LITTERATURES ANCIENNES LANGUES ET LITTERATURES FRANCAISES LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE ARTS PLURI LETTRES – SCIENCES DU LANGAGE – ARTS
05	LANGUES	22 23 24 25 65	FRANCAIS, LANGUE ETRANGERE LANGUES ET LITTERATURES ETRANGERES LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES CULTURES ET LANGUES REGIONALES PLURI LANGUES
06	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 66	PHILOSOPHIE, EPISTEMOLOGIE HISTOIRE GEOGRAPHIE AMENAGEMENT ARCHEOLOGIE, ETHNO., PREHISTOIRE, ANTHROPOLOGIE SCIENCES RELIGIEUSES PSYCHOLOGIE, SCIENCES COGNITIVES SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE SCIENCES DE L'EDUCATION SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION PLURI SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
32	PLURI LETTRES – LANGUES – SCIENCES HUMAINES	67	PLURI LETTRES – LANGUES – SCIENCES HUMAINES
15	SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLICATIONS	01 02 03 43 42 04 11 12 13 14 15 16 41 68	MATHEMATIQUES PHYSIQUE CHIMIE PHYSIQUE ET CHIMIE MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET SCIENCES SOCIALES (MASS) MECANIQUE, GENIE MECANIQUE, INGENIERIE MECANIQUE GENIE CIVIL GENIE DES PROCEDES, MATERIAUX INFORMATIQUE ELECTRONIQUE , GENIE ELECTRIQUE, EEA SCIENCES ET TECHNOLOGIE INDUSTRIELLES FORMATION GENERALE AUX METIERS DE L'INGENIEUR PLURI SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLICATIONS
09	SCIENCES DE LA VIE, DE LA SANTE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	05 06 69	SCIENCES DE L'UNIVERS, DE LA TERRE, DE L'ESPACE SCIENCES DE LA VIE, BIOLOGIE, SANTE PLURI SCIENCES DE LA VIE, DE LA SANTE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS
33	PLURI SCIENCES	70	PLURI SCIENCES
10	STAPS	10	STAPS
11	MEDECINE	07	MEDECINE
12	ODONTOLOGIE	08	ODONTOLOGIE
13	PHARMACIE	09	PHARMACIE
34	PLURI SANTE	71	PLURI SANTE
20	THEOLOGIE (pour les instituts catholiques uniquement)	50	THEOLOGIE CATHOLIQUE